

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

ACCORD DU MANDATAIRE FINANCIER

(à joindre à la lettre adressée à Madame la Préfète de la Creuse par le candidat tête de liste : copie à joindre au compte de campagne)

Je soussigné (e),

Nom :.....

Prénom :.....

Profession :.....

Date et lieu de naissance :.....

Adresse :.....

.....

Téléphone (portable) :.....

Adresse électronique :.....

Accepte d'être le mandataire financier de Monsieur / Madame :

Nom :.....

Prénom :.....

Profession :.....

Date et lieu de naissance :.....

Adresse :.....

.....

Téléphone (portable) :.....

Adresse électronique :.....

**Candidat dans la commune de (Creuse)
aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020.**

Cette fonction sera remplie en respectant les dispositions du code électoral et en particulier l'article L. 52-6. Je m'engage à ouvrir un compte bancaire ou postal unique et à remettre au candidat mes comptes accompagnés des pièces justificatives des dépenses et des recettes (liste nominative des dons et des personnes physiques, contributions versées par les partis politiques, contributions personnelles du ou des candidat (s), relevé du compte bancaire ou postal, copie des chèques remis à l'encaissement, supérieurs à 150 €)

À ces comptes seront également jointes les liasses de reçus-dons, même non utilisées, que la préfecture m'aura délivrées en ma qualité de mandataire financier.

Ces comptes seront annexés au compte de campagne du candidat.

Je m'engage à clôturer le compte bancaire ou postal ouvert dès cessation de mes fonctions et au plus tard trois mois après le dépôt du compte de campagne du candidat.

Fait à le

Signature :